

Établissement : SASU LODENE

Adresse : 30 rue Pierre Le Guen, 78700 Conflans-Sainte-Honorine

1. PROGRAMME DU PERMIS B (Théorique & Pratique)

Le programme suit les 4 compétences globales du REMC.

A. Formation Théorique (Code de la route)

Préparation à l'Épreuve Théorique Générale (ETG) via des cours thématiques animés par un enseignant et des tests d'entraînement (en salle et/ou en ligne) sur les 10 thèmes réglementaires :

- L (La circulation routière) / C (Le conducteur) / R (La route) / U (Les autres usagers).
- D (Réglementation générale) / M (Secours) / P (Précautions à prendre en quittant le véhicule).
- Q (Éléments mécaniques et de sécurité) / É (Équipements de sécurité) / S (Environnement).

B. Formation Pratique

- **Compétence 1 : Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul.**
 - Connaître les principaux organes du véhicule, s'installer au poste de conduite, démarrer et s'arrêter, diriger la voiture, utiliser la boîte de vitesses.
- **Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.**
 - Rechercher la signalisation, positionner le véhicule sur la chaussée, croiser, dépasser, négocier les intersections et changer de direction.
- **Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**
 - Évaluer les distances de sécurité, circuler de nuit, par temps de pluie, en zone urbaine dense, sur voie rapide. Prendre en compte les usagers vulnérables (piétons, cyclistes).
- **Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.**
 - Suivre un itinéraire de manière autonome, préparer un voyage, connaître les éco-gestes, réagir en cas de panne ou d'accident.

2. PROGRAMME DU PERMIS AM – OPTION QUADRICYCLE LÉGER (Voiturette)

Durée minimale réglementaire : 8 heures (réparties sur 2 jours minimum).

- **Module 1 : Échanges sur les représentations de la conduite (1h)**
 - Expression des élèves sur la sécurité routière, les risques et les stéréotypes.
- **Module 2 : Formation à la conduite hors circulation (Plateau) (2h)**
 - Découverte du véhicule (commandes, vérifications), démarrage, arrêt, marche avant/arrière, slaloms, freinage d'urgence et stationnement.
- **Module 3 : Code de la route spécifique au quadricycle (1h)**

- Signalisation, règles de priorité, spécificités techniques et réglementaires de la catégorie AM option quadricycle.
- **Module 4 : Formation à la conduite sur voies ouvertes à la circulation (3h)**
 - Insertion, circulation à allure normale, changements de direction, franchissement d'intersections, partage de la route.
- **Module 5 : Sensibilisation aux risques (1h)**
 - En présence de l'un des parents (pour les mineurs). Sensibilisation à la vitesse, l'alcool/drogues, la fatigue et la vulnérabilité sur la route.

3. PROGRAMME DU PERMIS B1 (Quadricycles lourds à moteur)

Accessible dès 16 ans. La formation théorique est identique au permis B (ETG).

Formation Pratique (Volume horaire selon évaluation de départ)

- **Compétence 1 :** Maîtrise du quadricycle lourd à allure lente et normale (gabarit, maniabilité, freinage, marche arrière).
- **Compétence 2 :** Circulation en agglomération et hors agglomération. Recherche de l'information visuelle et placement du véhicule.
- **Compétence 3 :** Adaptation de la conduite aux situations complexes (intersections, ronds-points, gestion de l'environnement).
- **Compétence 4 :** Autonomie du conducteur (suivi d'itinéraire) et sensibilisation aux limites techniques du véhicule B1 (poids, stabilité).

4. PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE "POST-PERMIS"

Destiné aux conducteurs novices volontaires (6 à 12 mois après l'obtention du permis). Durée : 1 journée de 7 heures (animation collective).

- **Matinée : Premier bilan de son expérience de conduite (3h30)**
 - Accueil et présentation de la formation.
 - Auto-évaluation : partage des expériences vécues, des difficultés rencontrées et des réussites depuis l'obtention du permis.
 - Analyse collective de situations de conduite réelles apportées par les participants.
- **Après-midi : Prise de conscience des risques et influence de l'entourage (3h30)**
 - Ateliers sur les facteurs de risques (vitesse, distracteurs comme le smartphone, alcool, stupéfiants, fatigue).
 - Analyse des pressions sociales (influence des passagers, image de soi au volant).
 - Engagement individuel : charte de conduite responsable et solutions d'auto-modération.

5. PROGRAMME DE LA PASSERELLE BEA VERS B INDIVIDUELLE (Boîte Auto vers Boîte Manuelle)

Destiné aux titulaires du permis B option boîte automatique (BEA) pour des raisons non médicales. Durée minimale : 7 heures de formation pratique individuelle (réalisable dès l'obtention du permis).

- **Module 1 : Compréhension du mécanisme et gestion de l'embrayage (Matière technique - Hors circulation et circulation légère)**
 - Explications théoriques sur le fonctionnement d'une boîte manuelle et de l'embrayage.
 - Exercices de recherche du point de patinage (démarrages en plat et en côte).
 - Coordination des mouvements : lâcher d'accélérateur, action sur l'embrayage et passage des vitesses (montée et rétrogradage).
- **Module 2 : Adaptation de la conduite en circulation**
 - Savoir choisir le bon rapport de vitesse en fonction de l'allure, du relief et des situations de circulation.
 - Utilisation du frein moteur pour ralentir et anticiper.
 - Réalisation de manœuvres impliquant la gestion de l'embrayage (marche arrière, rangement en créneau).

Certifié conforme aux programmes nationaux de sécurité routière.

Fait à Conflans-Sainte-Honorine, le [Date]

Signature du représentant légal de la SASU LODENE et cachet de l'entreprise :